

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 19 décembre 2025

## DÉLIBÉRATION - CA-2025-RECHERCHE-100

RENDUE EXÉCUTOIRE LE : 16 JAN. 2026  
Date de transmission : 16 JAN. 2026  
Date de réception rectorat : 16 JAN. 2026

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE - UPEC  
Direction des Affaires Juridiques et Générales  
61, Avenue du Général de Gaulle  
94010 CRETEIL Cedex  
Tél. : 01.45.17.10.31

## APPROUVANT L'ATTRIBUTION DES PRIX DE THÈSE DU COLLÈGE DOCTORAL PARIS-EST PARTENAIRES

- VU** le code de l'éducation ;  
**VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;  
**VU** la délibération CA-2025-ÉLECTION-UPEC-65 en date du 3 octobre 2025 par laquelle le Conseil d'administration a élu Madame Karine Bergès à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;

**Considérant que** dans la continuité de la ComUE Paris-Est Sup, le collège doctoral Paris-Est Partenaires a souhaité récompenser les meilleures thèses soutenues en 2024.

**Considérant qu'un** appel à candidatures a été lancé à la rentrée 2025 et un jury, composé des directions des six écoles doctorales, de l'assesseure en charge du doctorat de l'Université Paris-Est Créteil ainsi que du Vice-Président Recherche adjoint en charge des Politiques Doctorales de l'Université Gustave Eiffel, a procédé à la sélection des lauréats.

**Considérant que** six prix, d'un montant de mille euros, un par école doctorale, ont ainsi été attribués.

**Considérant que** le règlement relatif à l'attribution de ce Prix, fixant la nature des travaux éligibles, les modalités de soumission des contributions, la composition du jury ainsi que le calendrier figure en annexe 1.

**Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC), après en avoir délibéré :**

### ARTICLE 1 :

Approuve la validation de l'attribution des six prix aux lauréats suivants :

ED SVS	KOVACI Francesca	1000 €
ED VTT	PERRON Antoine	1000 €
ED MSTIC	PETROVICH Mathis	1000 €
ED CS	BERDOT Clara	1000 €
ED SIE	PIERRE Maxime	1000 €
ED OMI	PROVENDIER Emile	1000 €

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 19 décembre 2025

Ces montants seront payés par virement bancaire après création des bénéficiaires sur le progiciel « SIFAC ». La clef d'imputation de ces montants est :

- eOTP : 25R25011C-COLLEGE DOCT - DF 103

## ARTICLE 2 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC).

La directrice générale des services et l'agente comptable sont chargées, chacune en ce qui la concerne, d'exécuter la présente délibération.

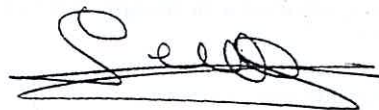
Fait à Créteil, le 19 décembre 2025

Le Vice-Président du Conseil d'Administration



Amilcar BERNARDINO

La Présidente de l'Université



Karine BERGÈS

<b>Nombre de membres constituant le conseil : 32</b>	<b>DÉCOMPTE DES VOIX</b>
<b>Nombre de membres en exercice : 32</b>	Votants : 22
<b>Quorum : 17</b>	<b>Votes exprimés : 22</b>
Membres présents : 12	Pour : 22
Membres représentés : 10	Contre : 0
<b>Total des membres présents et représentés : 22</b>	Abstention : 0

**Modalités de recours :** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur d'académie.

*Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 19 décembre 2025*

## **Annexe 1 : Règlement interne de la sélection pour les Prix de Thèse du Collège Doctoral Paris-Est Partenaires**

### **Article 1 – Nature des travaux éligibles**

Les dossiers des candidats sont constitués des pièces suivantes :

- un CV
- un résumé de la thèse en une dizaine de pages maximum
- les rapports de pré-soutenance et le rapport de soutenance
- une ou deux publications, le cas échéant.

### **Article 2 – Modalités de soumission des contributions**

Les candidats(es) devront envoyer leur dossier complet avant le 24 octobre 2025.

Un(e) candidat(e) ne peut envoyer qu'une seule contribution.

### **Article 3 – Composition du jury**

Le jury est composé des membres de l'équipe des directions d'école doctorale, de l'assesseure à la formation doctorale de l'Université Paris-Est Créteil et du Vice-Président Recherche adjoint en charge des Politiques Doctorales de l'université Gustave Eiffel.

### **Article 4 – Calendrier**

- Date limite de soumission des contributions au jury : 24 octobre 2025
- Résultats communiqués aux candidats : mi-novembre 2025
- Remise du prix : jeudi 4 décembre lors de la cérémonie des Prix de Thèse.

### **Article 5 – Nature du Prix**

Chaque Prix consiste en l'attribution d'une somme de 1 000 euros.

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 19 décembre 2025

## Annexe 2 :

Après examen des différents dossiers, le jury du Prix de Thèse 2024, représenté par Valérie Langlois, assesseure en charge du doctorat de l'UPEC, a décidé d'attribuer les prix suivants :

ED SVS	KOVACI Franceska	1000 €
ED VTT	PERRON Antoine	1000 €
ED MSTIC	PETROVICH Mathis	1000 €
ED CS	BERDOT Clara	1000 €
ED SIE	PIERRE Maxime	1000 €
ED OMI	PROVENDIER Emile	1000 €

Fait à Créteil, le 25/11/2025

*V. Langlois*